



earth day 2010
Morocco
يوم الأرض و البيئة
journée de la terre

DU 17 AU 24 AVRIL 2010
LE MAROC FÊTE LA JOURNÉE DE LA TERRE

DOSSIER DE PRESSE



www.journeedelaterre.ma
www.earthday.net

SOMMAIRE DOSSIER DE PRESSE EARTH DAY

- Au chevet de notre Terre
- Rabat, ville première
- Une orientation axée sur le développement durable
- Des programmes porteurs
- Les instruments économiques
- La Journée de la Terre
- Journées de Participation
- Journée d'Engagement
- Journée de Célébration
 - Intervenants et personnalités
 - Artistes
- L'ensemble des acteurs de la société se mobilisent
- Les médias pour la préservation de l'environnement
- Contacts

« Le Maroc qui, à l'instar de tous les pays en développement, affronte des défis majeurs et pressants en matière de développement, a pleinement conscience de la nécessité de préserver l'environnement et de répondre aux impératifs écologiques. Face à ces exigences et conformément à ces engagements, Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de poursuivre la politique de mise à niveau graduelle et globale, tant au niveau économique qu'au plan de la sensibilisation, et ce, avec le concours des partenaires régionaux et internationaux. »

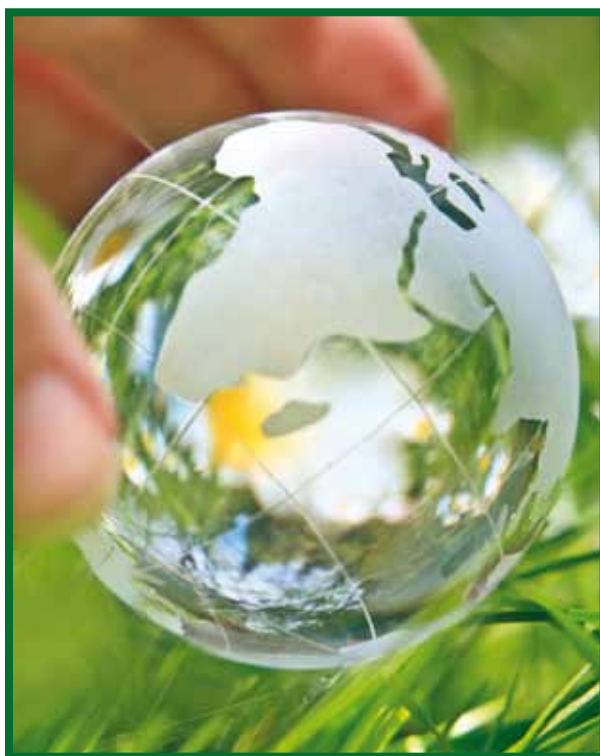
**Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'assiste, à l'occasion de la Fête du Trône du
30 juillet 2009**



Du **17** au **24** avril **2010**, le Maroc participera à la célébration du **40^{ème}** anniversaire de la **Journée de la Terre**, événement écologique de grande ampleur. Rabat, la capitale marocaine, a été choisie avec 6 autres villes premières à travers le monde (**W**ashington DC, **N**ew York, **B**uenos Aires, **T**okyo ou **K**olkata), pour accueillir cet événement planétaire. A cette occasion, Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, a désigné une Commission nationale présidée par le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, chargée d'assurer la coordination et l'organisation des manifestations de la Journée de la Terre, à Rabat et plus généralement à travers tout le Royaume.

AU CHEVET DE NOTRE TERRE

Patrimoine de l'Humanité, notre Terre fait l'objet de multiples pressions qui impliquent des changements durables de notre mode de vie. A travers le monde, plusieurs conférences et sommets, tels que le Sommet de **la Terre de Rio** en **1992**, le Sommet de **Johannesburg** en **2002** ou le Sommet sur **les changements climatiques de Copenhague** en **2009**, se sont mis au chevet de la Terre pour tenter de trouver une solution au réchauffement climatique qui menace l'équilibre de notre écosystème.



La question de l'environnement a pris au cours de ces dernières décennies, une portée internationale, figurant parmi les principaux défis que doit affronter l'**H**umanité au cours des prochaines années. La croissance substantielle de la population, impliquant une multiplication des déchets et des sources de pollution, constitue une menace qui nécessite une action décisive et concertée de la part des **E**tats, afin d'établir des normes de développement durable dans la gestion des ressources et des énergies.

Le Maroc agit pour son environnement

Le Maroc, soucieux de préserver ses ressources tout en assurant son développement socio-économique, s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique visant à protéger durablement son environnement et à garantir un espace de vie sain pour la population marocaine. Sous la direction éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le Maroc a entrepris des programmes structurels mis en œuvre à travers les diverses Régions du pays portant sur **la préservation de l'eau et des milieux naturels**, sur **la promotion des énergies renouvelables** et sur **l'extension des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable**.

Le pari des énergies renouvelables figure parmi les principaux chantiers environnementaux du Royaume. Sous les hautes instructions de Sa Majesté le Roi, l'Agence marocaine de l'énergie solaire a été créée en **novembre 2009** pour développer des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles, fortement polluantes et épuisables.

Aujourd'hui, le Maroc entreprend un pas décisif vers la préservation durable de son environnement en se dotant d'une **Charte nationale de l'environnement** et du développement durable. **Ce texte représentera un nouveau cadre de référence dans le domaine de l'environnement** et mettra en place une éthique à la fois dans la gestion de la question environnementale et au niveau des comportements individuels et collectifs.

En reconnaissance de ses efforts et de son engagement dans le domaine de l'environnement, le Maroc a été sélectionné pour accueillir le **40^{ème} anniversaire de la Journée de la Terre**, événement international fêté dans plus de **181 pays** à travers le monde et qui marque l'engagement des pouvoirs publics, des entreprises et des citoyens en faveur de la protection de l'environnement. Au même titre que **Washington DC, New York, Buenos Aires, Tokyo** ou **Kolkata** (nouvelle appellation de Calcutta), **Rabat** sera placée sous les feux des projecteurs pour lancer les festivités du **40^{ème} anniversaire de la Journée de la Terre**.

RABAT, VILLE PREMIERE



La capitale du Royaume, **Rabat** a été sélectionnée **parmi les Villes Premières** qui feront battre le cœur de la Journée de la Terre à travers le monde. **Située sur l'embouchure du Bouregreg et ouverte sur l'Océan Atlantique**, Rabat possède de nombreux atouts, de par sa situation stratégique et son histoire, donnant tout son sens à son statut de capitale qui fait rayonner le Maroc à travers le monde.

Capitale du **Maroc** depuis **1912**, Rabat est le centre de la vie politique et diplomatique du Royaume. **Fondée par les Phéniciens il y a 3200 ans, puis occupée par les Romains**, Rabat offre un très riche patrimoine historique mis en valeur au cours des siècles par les influences culturelles et architecturales de plusieurs dynasties.

Rabat est également au cœur d'une vie culturelle et intellectuelle intense, avec ses universités, ses grandes écoles, ses musées (dont le **Musée des arts contemporains qui sera bientôt inauguré**) ou encore la **Bibliothèque nationale** (véritable patrimoine intellectuel du **Maroc**, avec plus de **300 000 ouvrages répertoriés**).

Ville historique, **Rabat** possède de nombreux monuments, notamment **la Tour Hassan**, symbole de la ville, **Chellah**, **la Kasbah des Oudayas** où se mêlent les influences arabes et andalouses, ou encore **la médina** et sa muraille, véritables témoins de l'authenticité et de l'enracinement de la ville.

Un écrin de verdure

Entourée d'une ceinture verte de **1063 hectares** et dotée de **230 hectares** d'espaces verts, **Rabat** est un véritable poumon vert, avec **20 m²** d'espace vert par habitant, un chiffre deux fois supérieur à la norme internationale préconisée. Plusieurs sites à intérêt biologique entourent la ville de **Rabat**, notamment la forêt de **la Maâmora** qui s'étend sur **133 000 hectares** et abrite la plus vaste forêt de chênes-lièges au monde ou encore la réserve biologique de **Sidi Bou Ghaba**, au nord de **Rabat**, site classé Ramsar, où on peut observer de nombreuses espèces végétales et animales. **Les jardins exotiques de Bouknadel** ou encore **le Jardin d'Essais botaniques de l'Agdal** constituent quant à eux une invitation à découvrir une faune et une flore provenant du monde entier, dans un parc de verdure soigneusement aménagé.

Une ville en plein essor



Rabat connaît une dynamique qui fait des activités tertiaires l'axe de son développement. Ce secteur est porté par les grands projets initiés par **Sa Majesté le Roi**, notamment l'**Aménagement des Rives du Bouregreg**, véritable vitrine de la ville de **Rabat**, ou le développement des investissements dans l'offshoring, la recherche et les nouvelles

technologies propres. **Technopolis**, la nouvelle cité technologique aux portes de **Rabat**, est un pôle d'intelligence regroupant des universités, des laboratoires et des entreprises œuvrant dans plusieurs secteurs d'activité.

Lancés par l'**Agence d'Aménagement de la Vallée du Bouregreg**, plusieurs chantiers majeurs devraient améliorer la qualité de vie des habitants. **Le** transport urbain se restructure pour décongestionner le trafic dans la ville et améliorer la qualité de l'air. **Un** réseau de tramway proposera à la population un mode de transport alternatif propre et un tunnel, creusé sous le site historique des **Oudayas**, permettra de réduire la pollution automobile au niveau de ce site.

Une gestion urbaine aux normes

Le développement de **Rabat** s'est fait au fil des ans au profit de la préservation des espaces verts et de la normalisation de son urbanisation. Les pouvoirs publics ont en effet opté pour une gestion écologique de la ville, à travers l'arrosage des espaces verts au goutte à goutte, l'utilisation d'ampoules basse consommation pour les feux tricolores, l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics, l'aménagement de pistes cyclables ou la mise en valeur de nouveaux espaces verts.

La gestion des déchets fait l'objet d'une attention particulière : l'ancienne décharge de l'**Oulja** a été réhabilitée en parc floral et une nouvelle décharge, répondant aux normes environnementales (décharge d'**Oum Azza**) a été créée pour desservir plusieurs communes de la **Région**. **Pour** les déchets liquides, un réseau de collecte des eaux usées a été mis en place dans toute la ville ainsi qu'une station de traitement de ces eaux.

La société civile, les **Associations** et les **Fondations** se mobilisent à leur tour pour relever le défi **Rabat Ville verte**. **La** société civile de la région de **Rabat** s'est en effet fédérée en union de réseaux associatifs pour agir de façon concertée en faveur de la propreté et du développement durable de la ville. **Dans** les supermarchés, des caisses vertes proposent

des paniers et des sacs biodégradables à la place des habituels sachets en plastique. La Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement mène quant à elle de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, aussi bien dans le milieu scolaire qu'auprès des opérateurs économiques.

Pour sa politique ambitieuse en matière de protection de l'environnement, Rabat a été sélectionnée pour accueillir les célébrations du 40^{ème} anniversaire de la Journée de la Terre. La société civile de Rabat et de ses environs, qui compte plus de 300 associations œuvrant dans le domaine de l'environnement, se mobilise et s'implique pleinement dans la politique de développement durable de sa ville. Avec Rabat, c'est tout le Maroc qui agit main dans la main pour son environnement. Le Maroc dispose d'une occasion exceptionnelle de démontrer son engagement en faveur de la cause environnementale sur le plan planétaire.

Une nouvelle orientation axée sur le développement durable

Une préoccupation nationale, une initiative royale, un engagement gouvernemental

Au Maroc, les Hautes Directives Royales ont toujours appelé à faire de la protection de l'environnement l'une des priorités de tous les projets de développement économique et de placer l'amélioration du cadre de vie environnemental du citoyen au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

Depuis sa participation à la Conférence de Stockholm en **1972**, en passant par le dernier sommet de Copenhague en décembre **2009**, le Maroc n'a cessé d'œuvrer pour concilier les principes de préservation de l'environnement et de développement durable. L'engagement du Maroc sur cette voie s'est traduit par des actions visant aussi bien la consolidation du cadre politique, institutionnel et juridique d'intervention que la mobilisation et le renforcement des capacités des intervenants et des différentes composantes de la société. Par ailleurs, les conventions de partenariat conclues entre le gouvernement et les Régions, en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, le **14** avril **2009**, marquent un tournant décisif pour la concrétisation de la stratégie de proximité du Département de l'Environnement visant à instaurer les fondements du développement local durable au service des générations actuelles et futures.

Cette stratégie de proximité s'inscrit dans un contexte d'évolution favorable marqué par les développements suivants :

- *Une grande avancée du cadre juridique et réglementaire avec l'adoption de cinq lois environnementales*
- *La mise en œuvre de programmes de lutte contre la pollution qui vient de donner un contenu concret à la mise à niveau environnementale*
- *La mise en place d'instruments incitatifs et financiers*
- *Le développement de partenariats avec les Régions et les opérateurs socio économiques*
- *L'intensification des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale*
- *Le développement de la coopération internationale en vue de drainer des ressources financières supplémentaires pour renforcer le rythme de réalisation des projets.*

Trois principes fondamentaux pilotent la mise en oeuvre de cette stratégie : **la gouvernance locale, la synergie entre les différents intervenants au niveau régional et local et la durabilité et pérennisation de l'action environnementale** qui s'articuleront autour des outils suivants :

- *Les Services extérieurs : appareils décentralisés assurant la veille environnementale et la coopération avec les autorités locales ;*
- *L'Observatoire national de l'environnement et les Observatoires régionaux de l'environnement et du développement durable : assurant le suivi d'une manière permanente de l'état de l'environnement et le développement des outils d'aide à la prise de décision ;*
- *Les Comités régionaux des études d'impact sur l'environnement.*

DES PROGRAMMES PORTEURS

Plusieurs programmes touchant les différents secteurs liés à la protection de l'environnement ont été mis en place par les différents départements.

Il s'agit notamment de :

Programme national d'amélioration du cadre environnemental de vie des populations

Ce programme vise à créer un processus d'envergure d'amélioration de l'environnement urbain, au profit des populations, dans une vision de développement urbain durable.

Les objectifs de ce programme :

- *La propreté des villes ;*
- *La création et l'entretien des espaces verts et récréatifs ;*
- *L'organisation de campagnes de nettoyage des artères et des rues ;*
- *L'embellissement des villes ;*
- *L'organisation de campagnes de collecte et d'élimination des sacs en plastique ;*
- *La sensibilisation et la communication.*

Programme national de protection et de valorisation de la biodiversité

La biodiversité nationale est soumise à diverses pressions naturelles ou anthropogéniques. La surexploitation des ressources naturelles, la déforestation, le surpâturage, l'urbanisation et la pollution constituent les causes majeures de l'appauvrissement de la biodiversité au Maroc et l'extinction de certaines espèces.

Les objectifs de ce programme :

- *La gestion rationnelle et utilisation durable des ressources biologiques ;*
- *Le renforcement du cadre législatif et réglementaire ;*
- *Le renforcement de la coopération internationale.*

Plusieurs lois et décrets régissent le domaine de la protection de l'environnement, pour une approche législative concertée en faveur de notre environnement.

Programme national d'assainissement

Le Programme national d'assainissement consiste en la réhabilitation et l'extension du réseau ainsi que la réalisation de stations d'épuration pour équiper **330 villes** et **centres urbains**.

Les objectifs de ce programme :

- *Atteindre un niveau de raccordement global au réseau de 80% à l'horizon 2020 et 90% à l'horizon 2030 ;*
- *Rabattre la pollution domestique de 80 % en 2020 et 90 % en 2030 ;*
- *Traiter, réutiliser ou valoriser 100% des eaux usées collectées à l'horizon 2030.*

Le coût global d'investissement du Programme national d'assainissement est de l'ordre de 50 Mrds de DH à l'échéance 2020 et de 80 Mrds de DH à l'échéance 2030.

Programme national des déchets ménagers et assimilés

L'augmentation substantielle de la population urbaine au cours des dernières décennies a généré une multiplication de la production de déchets occasionnant des difficultés au niveau de la collecte et du traitement des déchets : dont la production en milieu urbain est estimée à **5 millions t/an** soit un ratio de **0,7kg/hab/j**. Au titre de ce Programme, **350 villes** et **centres urbains** seront dotés de décharges contrôlées, **300 décharges** non contrôlées seront réhabilitées et **300 communes** bénéficieront de l'amélioration des services de collecte et de nettoyage à travers la délégation de la gestion de ces services à des opérateurs professionnels.

Les objectifs de ce programme :

- *Assurer la collecte et le nettoyage des déchets ménagers dans les agglomérations et atteindre un taux de collecte de 90% au lieu de 70% actuellement;*

- *Réaliser des décharges contrôlées des déchets ménagers et assimilés au profit de tous les centres urbains (100 %) ;*
- *Réhabiliter toutes les décharges existantes, après fermeture (100 %).*

Programme national de prévention de la pollution industrielle et des risques

La protection de l'environnement et de la santé des citoyens passe par la réduction et la maîtrise des rejets de substances et matières polluantes des différents secteurs d'activité. Ce programme porte sur la réalisation d'un état des lieux, la préparation d'une stratégie de prévention de la pollution industrielle en étroite concertation avec tous les acteurs concernés et l'élaboration d'un plan d'actions avec des objectifs quantitatifs à moyen et long terme.

Les objectifs de ce programme :

- *L'élaboration et le renforcement du cadre juridique intégrant des dispositions sur la prévention des risques, et leur gestion efficace et adaptée au contexte national et international.*
- *La mise en place d'une plate-forme multisectorielle pour la gouvernance de la réduction des risques de catastrophes ;*
- *La prévention par la prise en compte des risques dans l'aménagement du territoire, l'utilisation du sol et la construction et la réalisation de plans de prévention des risques (PPR) ;*
- *Le développement de la surveillance et de la prévision par la réalisation de la cartographie des risques et des systèmes d'information.*

Programme national de protection de la qualité de l'air

La dégradation de la qualité de l'air est également l'une des préoccupations majeures du Département de l'Environnement compte tenu de son impact sur la santé des citoyens en milieu urbain et sur la dégradation de l'environnement.

Les objectifs de ce programme :

- Renforcer le cadre juridique et institutionnel et les mécanismes de contrôle de conformité;
- Intégrer la composante environnementale dans les stratégies sectorielles (transport, industrie, artisanat...) et décliner les mesures et actions au niveau régional et local ;
- Mettre en place des instruments incitatifs économiques et financiers, renforcer les instruments existants (Ecotaxes, FODEP, FNE, ...) et réaliser des actions et des projets pilotes.

Plan directeur de reboisement

Ce plan définit les besoins en matière de reforestation en recommandant un programme prioritaire de reboisement de **500 000** hectares de forêts en **10** ans.

Plan national d'aménagement des bassins versants

Ce plan a recommandé le traitement de **1,5** million d'hectares sur **20** ans, au niveau de **22** bassins versants prioritaires.

Plan directeur des aires protégées

Ce plan a identifié plus de **150** sites d'intérêt biologique et écologique, couvrant la totalité des écosystèmes, sur une superficie qui dépasse les **2,5** millions d'ha.

Le programme d'action national de lutte contre la désertification

Ce programme constitue le cadre stratégique visant à favoriser l'articulation et la synergie des programmes sectoriels concourant à la lutte contre la désertification.

Programme national « villes sans bidonvilles »

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des Hautes Orientations Royales visant à lutter contre le déficit social et à améliorer les conditions d'habitat et le cadre de vie pour les plus démunis et par là-même protéger leur environnement.

La réalisation de ce programme, qui s'étale sur la période **2004-2012**, concerne actuellement **83 villes** et **298.000 ménages**. Il devra mobiliser un investissement d'environ **25 milliards** de dirhams, dont une subvention de l'Etat estimée à près de **10 milliards** de dirhams.

LES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

Le Département de l'Environnement a accordé un intérêt particulier au développement des instruments économiques et financiers destinés à drainer les ressources financières nécessaires à la réalisation de projets publics ou privés de protection de l'environnement et à recouvrir les coûts des opérations de traitement et d'élimination des pollutions. Parmi ces instruments, il y a lieu de citer :

Le Fonds National de l'Environnement

Ce fonds a pour objet de :

- *Contribuer au financement des programmes de dépollution des eaux domestiques (Plan National d'Assainissement) et industrielles ;*
- *Contribuer au financement des programmes de gestion des déchets solides ;*
- *Prévenir et lutter contre la pollution atmosphérique ;*
- *Contribuer au financement des projets pilotes d'environnement et d'expérimentation.*

Le Fonds de Dépollution Industrielle

Le **FODEP** est un instrument incitatif qui encourage la mise à niveau environnementale à travers un appui technique et financier des entreprises industrielles ou artisanales.

La Charte Nationale Globale de l'environnement et du Développement Durable

CONTEXTE DE LA CHARTE

Sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, une initiative sans précédent a été lancée pour faire de la préservation de l'environnement une préoccupation majeure dans les politiques entreprises par le Royaume. La Charte nationale globale de l'environnement et du développement durable, dont l'élaboration a été appelée de Ses vœux par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste lors du discours du Trône de 2009, dénote d'une volonté politique forte en faveur de l'environnement et du développement durable. Elle s'inscrit dans le cadre d'une logique fédératrice, visant à cimenter les initiatives et les efforts entrepris jusqu'à présent en matière d'environnement, pour en faire une action forte et concertée.

La Charte doit lancer un projet de société par lequel toutes les forces vives du pays (individus, associations, entreprises publiques et privées, élus, Etat) sont mobilisées pour concrétiser l'intégration de la protection de l'environnement dans les évolutions en cours pour le développement humain et la croissance économique.

LES OBJECTIFS

Ce projet de société a vocation à contribuer globalement au développement durable du pays et aura pour objectifs :

- *D'insister sur les complémentarités ou interdépendances entre protection de l'environnement et développement ;*
- *De mieux faire connaître et d'inciter à l'adoption de bons principes de protection de l'environnement et de développement ;*
- *De promouvoir un changement culturel en faveur des attitudes responsables à l'égard de l'environnement ;*
- *De définir les engagements de tous les partenaires concernés dans le Royaume pour la protection de l'environnement et le développement durable.*

LA JOURNÉE DE LA TERRE

Naissance d'un mouvement durable

La célébration de la première Journée de la Terre, le **22** avril **1970** à l'initiative de l'ancien sénateur du Wisconsin, **Gaylord Nelson**, a donné naissance à un mouvement durable et profond qui avait pour objet d'« **introduire la question de l'environnement dans l'agenda national** » et de faire de la protection de l'environnement une revendication universelle. Ce jour-là, **20 millions** d'Américains défilèrent et manifestèrent publiquement en faveur d'un environnement sain et durable.

Tandis que le développement humain impliquait des dommages de plus en plus critiques pour notre environnement, la Journée de la Terre est venue mettre fin à l'indifférence des pouvoirs publics, des gouvernements et des citoyens vis-à-vis de leur environnement. A travers un consensus rare, la Journée de la Terre obtient ainsi le soutien des partis politiques majeurs et de l'ensemble de la population.

Véritable outil de démocratie populaire, la Journée de la Terre est à l'origine de la création de l'Agence Américaine pour la Protection de l'Environnement, de l'élaboration du **Clean Air Act** (*Loi relative à la pureté de l'air*), du **Clean Water Act** (*Loi relative à la pureté de l'eau*) et du **Endangered Species Act** (*Loi portant sur la protection des espèces en danger*).

Manifestations, plantations d'arbres, festivals de la Terre, nettoyages de rivières et de plages, événements culturels et initiatives gouvernementales... Des milliers d'activités eurent lieu et en **1990** la Journée de la Terre rassemblait déjà **300 millions de participants et 141 nations dans le monde !**

Au Maroc, la célébration de la Journée de la Terre est une première. Conscients de l'importance d'un tel événement, l'ensemble des acteurs de la société se sont impliqués dans ce projet. **Ministères, entreprises, offices et associations** prévoient de nombreuses actions sur le terrain et des programmes de sensibilisation touchant un large réseau de citoyens à travers l'ensemble du Royaume.

Un événement unique en 3 temps forts

LES JOURNÉES DE PARTICIPATION – Les **17** et **18** avril : multiplication d'actions vertes à travers le Royaume.

LA JOURNÉE D'ENGAGEMENT – Le **22** avril : engagement des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, des citoyens..., en faveur d'un programme de préservation de l'environnement.

LA JOURNÉE DE CÉLÉBRATION – Le **24** avril : festivités en présence de personnalités nationales et internationales engagées dans la protection de l'environnement.



JOURNÉES DE PARTICIPATION

Grand moment de communion, les Journées de Participation font appel à l'**esprit de citoyenneté et à la mobilisation de tous**. Organisées sur deux jours, les **17 et 18 avril**, le succès de ces journées repose sur les millions de personnes entreprenant chacune des petites actions citoyennes en faveur de l'environnement, chez elles, au sein des écoles, des associations, des entreprises, à travers tout le pays...

Lors des Journées de Participation les citoyens se mobilisent pour démontrer que la somme de leurs actions peut créer une prise de conscience générale en vue de modifier les comportements. Durant ces journées, de multiples actions volontaires animeront également les plages, les parcs, les forêts et de nombreux quartiers.



Pour une multiplication des actions vertes

Les citoyens ou entités participant à ces deux journées auront pour mission de réaliser un maximum d'actions volontaires pour atteindre l'objectif **Earth Day 2010 «One billion acts of green™»** (un milliard d'actions vertes à travers le monde) en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement.

Les participants peuvent choisir au minimum **5 actions vertes à réaliser**, qui peuvent

se rapporter à l'utilisation d'un moyen de transport non-polluant (à bicyclette, à pied ou par le biais d'un moyen de transport en commun), au nettoyage des espaces verts ou des quartiers, à la faible utilisation des ressources ou des énergies ou encore à la mise en œuvre des actions ou des campagnes de sensibilisation, à petite ou grande échelle. Il s'agit d'actions qui impliquent un engagement de la part de chaque acteur, un engagement respecté à la maison, dans son quartier, au sein de son entreprise, dans la nature....

Un site Internet dédié à la collecte des actions

Dans le cadre de la démarche visant à obtenir la réalisation d'un milliard d'actions vertes à travers le monde et pour marquer la contribution du peuple marocain à cette action universelle en faveur de l'environnement, l'ensemble des participants à ces journées est invité à rapporter leurs actions sur le site Internet dédié à la célébration de la Journée de la Terre au Maroc www.journeedelaterre.ma.

Le site propose une série d'actions vertes à mener à un niveau individuel et collectif et ouvre une plateforme aux citoyens, entreprises, associations, écoles et organismes publics pour rapporter leurs actions et s'inscrire dans la dynamique globale de la protection de l'environnement.

Ce site incitera ainsi nos concitoyens à prendre part à cet événement et à se sentir pleinement concernés, véritables acteurs de leur avenir. **C'est aussi une vitrine pour le Maroc, qui permettra de démontrer la mobilisation et l'adhésion de l'ensemble du peuple marocain à cette cause.**



Espace Ecologie

L'une des manifestations-phare prévues dans le cadre de la célébration de la Journée de la Terre à Rabat est sans doute **l'Espace Ecologie** qui sera érigé sur **l'esplanade des Oudayas du 18 au 25 avril 2010**. Sur une superficie de **2800 m**, ministères, établissements publics, offices, entreprises, fondations, acteurs locaux et partenaires internationaux engagés dans des actions de protection de l'environnement au Maroc, présenteront sur

une même plateforme **le Maroc Vert en marche**.

Ouvert au public, ce lieu a pour objet d'informer la population des initiatives et innovations entreprises au **Maroc** dans le domaine de l'environnement mais aussi de consolider la conscience écologique collective, véhiculée tout au long des temps forts de la **Journée de la Terre**.

Des stands présentant les avancées, innovations et projets en matière de protection de l'environnement permettront de sensibiliser le public et lui faire adopter des pratiques et des gestes alternatifs pour la préservation des ressources et des énergies.

L'Espace Ecologie sera constitué de deux espaces : un espace d'exposition en plein air, contenant des stands d'**ONG** et des expositions d'œuvres artistiques autour du thème de la Journée de la Terre et un espace d'exposition couvert pour les professionnels et les institutionnels.

L'exposition s'articulera autour de **5 thèmes** : **la biodiversité, les déchets, la mobilité, l'eau et l'énergie** et sera animée par des ateliers éco-créatifs, des concours artistiques et diverses activités ludiques et interactives.

L'Espace Ecologie ouvrira ses portes du **18** au **25 avril** de **10h** à **19h**.

« La Terre vue du ciel » s'expose à Rabat

A l'occasion de la **Journée de la Terre**, **le Parc Ibn Sina accueillera l'emblématique exposition de Yann Arthus Bertrand, « La Terre vue du ciel »**. Cette exposition, présentant des images de notre Terre prises à travers les nombreux voyages du célèbre écologiste français à travers le monde, s'ouvrira à partir du **17 avril** et aura pour objet de sensibiliser les visiteurs à la beauté et à la fragilité de notre Planète et de son écosystème.

Cette prestigieuse exposition, qui a parcouru plus de **110 pays** à travers le monde et attiré près de **120 millions de visiteurs**, précise pour chaque prise de vue la position **GPS** de l'image, afin de permettre aux futures générations de retrouver le même site et d'étudier les changements survenus.

JOURNÉES D'ENGAGEMENT

Organisée le 22 avril, la Journée d'Engagement se tiendra sous le sceau de l'engagement des pouvoirs publics, entreprises, associations et citoyens en faveur de la protection de l'environnement. Lors de cette journée, de nombreuses initiatives seront lancées dans différents domaines liés à l'environnement et marqueront ainsi l'implication de tous dans cette cause nationale.

Engageons-nous pour notre environnement !

La Journée d'Engagement marque l'implication de tous en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable. De nombreuses initiatives soulignant cet engagement peuvent être menées à travers le pays, à l'échelle individuelle, familiale, collective ou professionnelle.

- *Des contrats éthiques, techniques ou communautaires pourront être signés lors de cette journée, entre habitants et pouvoirs publics, entre entreprises et employés, entre agriculteurs et consommateurs...*
- *Des tables rondes entre habitants d'un même quartier ou entreprises d'un même secteur d'activité permettront de rechercher une solution à une problématique identifiée.*
- *Des expositions de projets écologiques structurants peuvent être organisées, valorisant les initiatives les plus innovantes à l'échelle nationale.*
- *La remise de prix aux personnes, entreprises, associations... qui se seront distinguées par des actions particulières en faveur de l'environnement et du développement durable.*



JOURNÉES DE CÉLÉBRATION

Rejoignez-nous, fêtons tous ensemble notre Terre !

La thématique des 40 ans de la Journée de la Terre est la défense des principes de la « **Green Generation** », ou **Génération Verte**. Pour fêter cet événement planétaire, Rabat a été choisie parmi les **Villes Premières**, à l'instar de **Washington**, **New York**, **Buenos Aires**, **Tokyo** et **Kolkata**.

La Journée de **Célébration**, organisée le 24 **avril** 2010, sera marquée par un **concert** à **l'espace OLM Souissi**, qui rassemblera dans un esprit festif, des artistes de renom mais aussi des personnalités de divers horizons et des militants écologiques du **Maroc** et de l'étranger, qui viendront apporter leur témoignage et participer aux festivités.

Sur une durée de près de **6 heures**, des messages de sensibilisation émis par des personnalités mondialement connues, s'alterneront avec des projections de films, mais aussi avec des concerts mémorables de grandes stars de la chanson mondiale.

Ces artistes, ayant comme point commun leur fibre écologique et leur sensibilité aux thèmes liés à la protection de l'environnement, partageront avec le public leur amour de la musique, mais aussi de la Terre, dans une ambiance de fête et de célébration.

Des artistes de renom de la scène musicale marocaine et internationale

Une chanson pour la Journée de la Terre interprétée par des artistes marocains unis pour appeler le peuple marocain à agir pour leur Terre

Des personnalités de grande notoriété apporteront leur témoignage

Un esprit de fête et de communion rassemblera des milliers de spectateurs autour du thème de la protection de notre Terre

Cette année, le Maroc se joindra à plus de 174 pays à travers le monde pour fêter le 40ème anniversaire de la Journée de la Terre. Tous les citoyens marocains sont invités à fêter leur Terre et à prendre part à cet événement international !

Intervenants et personnalités

Plusieurs personnalités marocaines et étrangères, connues pour leur engagement en faveur de l'environnement, prendront la parole lors de la Journée de Célébration pour transmettre des messages de sensibilisation et inviter les citoyens à adopter des gestes écologiques pour préserver durablement notre Terre.

John Passacantando Ancien Directeur Général de Greenpeace



Diplômé en économie de l'Université de New York, John Passacantando s'est engagé dans le mouvement vert en 1987. Ancien directeur de la Fondation Florence et John Schumann, il fonde Ozone action, un groupe de presse militant contre le réchauffement climatique avant d'intégrer Greenpeace entre 2000 et 2008 en tant que directeur général, où il mène une série d'opérations pour dénoncer des actions portant atteinte à l'environnement.

Feliciano Dos Santos, Musicien écologiste



Originaire du Mozambique, Feliciano Dos Santos a remporté le Prix Goldman qui récompense chaque année les militants verts à travers le monde. Musicien et fondateur du groupe Massukos, Feliciano utilise la musique pour transmettre des messages de sensibilisation auprès de ses concitoyens. Il appelle également les agriculteurs et villageois à adopter des comportements responsables envers leur environnement. Son programme de sensibilisation sert aujourd'hui de modèle pour d'autres programmes de développement durable à travers le monde.

Jesse Jackson, Fondateur du rainbow Push Foundation



Né en 1941 en Caroline du Nord, Jesse Jackson est un révérend et militant politique pour les droits civiques. Candidat aux élections présidentielles américaines en 1984 et en 1988, Jesse Jackson est le premier noir américain, avant Barack Obama, à avoir remporté les Primaires des élections présidentielles pour le parti démocrate. Il est le fondateur du Rainbow-PUSH foundation, qui milite pour les droits de l'homme, et l'un des hommes politiques afro-américains les plus influents des États-Unis.

Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix 2004



Militante écologiste et politique kenyane, Wangari Maathai est la première femme africaine à remporter en 2004 le Prix Nobel de la paix pour sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix. Biologiste de formation, Wangari Maathai fonde en 1977 le mouvement de la Ceinture verte et le parti vert Mazingira. En 2003, Wangari Maathai est nommée ministre adjoint à l'Environnement, aux ressources naturelles et à la faune sauvage et participe à la création d'une « Arche de Noé verte » dans l'Arctique pour préserver les espèces végétales.

Antonio Herman Benjamin, Président de la Cour Suprême de l'Etat du Brésil



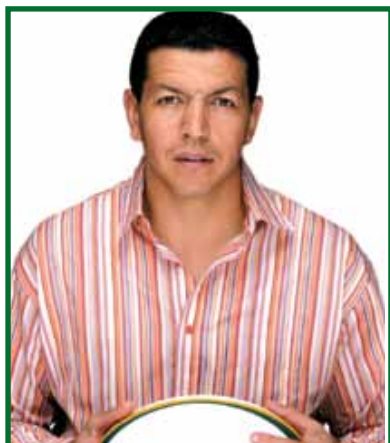
Professeur de droit environnemental, **Antonio Herman Benjamin** a été nommé en **2006** président de la **Cour** suprême de l'**Etat** du **Brésil**. **Fondateur** et rédacteur en chef du Journal brésilien du droit environnemental, il a contribué à l'élaboration de la loi réprimant les « **crimes écologiques** » entrée en vigueur en **1998** ainsi que de plusieurs lois relatives à la protection de l'environnement. **Antonio Benjamin** a également créé l'Institut de droit pour une **Terre** verte et fait partie de la **Commission** onusienne des experts juridiques dans le domaine des crimes écologiques.

Gerald Torres, Président du Conseil d'administration de Earth Day Network



Professeur et expert américain en droit environnemental et agricole, **Gerald Torres** est également une figure importante de la théorie critique des races et un fervent défenseur des droits civiques de la communauté latino aux Etats-Unis. **Outre** sa casquette de professeur, **Gerald Torres** a occupé plusieurs fonctions au sein de différentes administrations américaines, notamment l'**Agence** pour la protection de l'environnement (EPA), le **Département** de la Justice ou l'Institut du droit environnemental. **Ancien** président de l'Institut américain des écoles de droit, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les questions identitaires, raciales et juridiques.

Abdelatif Benazzi, Ancien rugbyman français



Ancien rugbyman français d'origine marocaine, **Abdelatif Benazzi** est né à **Oujda** en **1968**. Il joue en équipe de **France** et mène **78 sélections** en au sein de cette équipe entre **1990** et **2001**. Il co-écrit en **2005** avec le journaliste sportif, **Richard Escot**, le livre « **Benazzi, une vie à l'essai** », préfacé par **Nelson Mandela**. **Président de l'Association Noor**, il mène plusieurs actions au **Maroc** visant l'insertion des enfants par la pratique du sport, notamment par le ballon ovale. **Figure importante du rugby français**, il reçoit en **2000** les insignes du chevalier de la **Légion d'honneur** des mains de **Martine Aubry**, ministre de l'**Emploi** et de la solidarité de l'époque.

Nezha Bidouane, Athlète marocaine



Athlète marocaine spécialiste du **400 m haies**, **Nezha Bidouane** rejoint l'Institut national d'athlétisme à **Rabat** en **1991**. Après ses premiers titres en junior et ses premiers records nationaux et arabes dans cette catégorie, elle remporte son premier titre mondial à **Athènes** où elle décroche **la médaille d'or** des **400 mètres haies** aux championnats du monde en **1997**. Cette performance, **Nezha Bidouane** la réalisera de nouveau lors des **championnats du monde d'Edmonton en 2001** où elle remporte la **médaille d'or** dans cette même discipline, avant de mettre fin à sa carrière sportive. En septembre **2007**, le journal britannique « **The Times** » l'a classée parmi les **100 meilleurs athlètes des championnats du monde**.

Hicham El Guerrouj, Double médaillé d'Or Olympique



Athlète marocain de haut niveau, **Hicham El Guerrouj** est né en **1974** à **Berkane**. Considéré comme l'un des plus grands coureurs de demi-fond dans l'histoire des **Jeux Olympiques**, **Hicham El Guerrouj** a remporté de nombreuses médailles à travers le monde, notamment deux médailles d'**Or** lors des **Jeux Olympiques d'Athènes**. Il est détenteur des **records du monde** du **1500 mètres**, du **Mile** et du **2000 mètres**. Décoré du « **Cordon du Mérite** » par **Sa Majesté le Roi** en **2004**, il obtient le **Prix du Prince des Asturies** avant d'être désigné membre du **Comité international Olympique** la même année.

ARTISTES

Une chanson composée spécialement pour la Journée de la Terre



Une chanson composée spécialement pour la Journée de la Terre sera interprétée par des artistes marocains de différents styles et origines régionales. Sous la direction artistique de **Hicham Bajjou**, ces artistes ont souhaité démontrer leur amour pour leur pays ainsi que leur engagement pour notre **Terre**. Cette chanson, qui revêt une grande symbolique, sensibilisera le public à la nécessité de prendre soin de notre **Planète**.

Voix : Oum, Hayat El Idrissi, Adil Benchakroun (**H-Kayne**), Aicha Tachenouite, Hamid El Kasri (**Voix** et **guembri**), Hicham Bajjou

Musique : Guitare : Adnane Laayouni, Tarik Lahjaily ; Bassiste : Saad Boudi (**Hoba Hoba Spirit**) ; Batterie : Brahim Terkemani (**Darga**) ; Flûte : Rachid Zeroual ; Synthé : Azzeddine Berhilia ; Percussions : Jauk El Maleh

Plusieurs artistes de renom prendront part au concert de célébration de la Journée de la Terre, notamment la star britannique Seal.



SEAL

Star planétaire, Seal a débuté sa carrière musicale au début des années **90** mais c'est en **1994** qu'il connaît la consécration en enregistrant son tube « **Kiss from a Rose** ». Au cours de sa carrière, Seal a remporté trois **Grammy Awards** et vendu plus de 18 millions d'albums à travers le monde. Connu pour sa voix de baryton et ses compositions classiques, Seal a interprété de nombreux répertoires musicaux. Son album « **Soul** » sorti dans les bacs en **2009** et reprenant les standards de la soul américaine a connu un franc succès, notamment le titre « **A change is gonna come** », utilisé lors de la campagne de Barack Obama à la présidence des États-Unis.

L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ SE MOBILISE

Le gouvernement, les organismes publics et la Wilaya agissent pour la Journée de la Terre

A l'occasion de la Journée de la Terre, l'ensemble des composantes de la nation se mobiliseront pour agir pour la Terre. **Les ministères**, qui mettent en œuvre les projets stratégiques pour le développement du Royaume, ainsi que **les organismes publics** et **la Wilaya de Rabat** entreprendront une série d'actions pour affirmer leur engagement et détermination à préserver durablement notre environnement. **O**utre les actions de réalisation et de sensibilisation qui seront menées sur le terrain par ces organismes, des actions techniques et scientifiques destinées à un public spécialisé seront également prévues.

Actions programmées

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Le **M**inistère de l'**E**nergie et des **M**ines organisera, en collaboration avec des entités industrielles et étatiques, plusieurs actions à l'occasion de la Journée de la **T**erre :

- *Sensibilisation sur l'efficacité énergétique et l'utilisation de lampes basse consommation*
- *Journée de sensibilisation sur l'utilisation du solaire thermique en milieu hôtelier à Agadir*
- *La mise en place d'un Show room de sensibilisation sur les technologies renouvelables aux Jardins exotiques de Bouknadel*
- *La réhabilitation d'un ancien site minier et la plantation de 3,5 millions d'arbres dans les zones minières et chimiques de l'OCP*
- *L'organisation d'une journée de sensibilisation sur l'utilisation du solaire thermique*
- *L'organisation de visites guidées des unités de production utilisant les énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire)*
- *Tenue de plusieurs stands des organismes relevant du ministère, notamment le CDER, la SAMIR, l'ONE ou l'OCP au sein de l'Espace Ecologie.*

Secrétariat d'État chargé de l'Eau et de l'environnement

Le **SEEE** prévoit plusieurs actions à portée nationale et locale aussi bien au niveau de la sensibilisation que d'actions sur le terrain :

- *Campagne de contrôle à blanc des gaz d'échappement des véhicules*
- *Campagne de collecte et d'élimination des sacs en plastique*
- *Création de clubs de l'environnement au sein des écoles du milieu rural et formation des animateurs de ces clubs*
- *Sensibilisation des usagers de l'eau à la réutilisation des eaux usées épurées*
- *Formation et éducation environnementale dans le domaine associatif et scolaire et organisation d'une Caravane de sensibilisation*
- *Journées portes ouvertes à l'Observatoire national de l'environnement les 14 et 15 avril*
- *Organisation d'une Journée d'information à l'Eco-musée de la forêt de Maâmora le 17 avril au profit des écoliers et d'une Journée Portes ouvertes au siège du Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'environnement le 13 avril*
- *Lancement de campagnes de surveillance de la qualité des eaux de baignade*

Ministère de la Santé

Le ministère de la **Santé** prévoit plus de 600 **actions** portant sur différents aspects de sensibilisation lors des **Journées de Participation**, d'engagement et de la journée de célébration :

- *Organisation de réunions, débats, conférences et actions au niveau de toutes les Délégations provinciales de la santé, pour sensibiliser le milieu professionnel de la santé ainsi que le milieu scolaire et universitaire. Ces actions seront menées en partenariat avec le ministère de l'Education nationale*
- *Organisation d'actions de sensibilisation sur les questions liées à l'environnement en milieux scolaire et universitaire en partenariat avec le ministère de l'Education nationale*
- *Organisation de campagnes de nettoyage au niveau des formations sanitaires*
- *Lancement du projet d'installation de plaques solaires au niveau d'un hôpital à Casablanca*

- *Organisation d'une Campagne nationale annuelle d'hygiène hospitalière*
- *Organisation d'une visite guidée des installations de traitement des déchets médicaux*
- *Sensibilisation des utilisateurs sur le danger de l'emploi abusive des pesticides*
- *Lancement du projet de qualification environnementale des structures hospitalières, promotion de l'hygiène hospitalière et renforcement de la sécurité des patients dans les hôpitaux*
- *Sensibilisation de la population sur l'impact de la dégradation de l'environnement sur la santé.*

Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification

Le Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification organisera plusieurs actions de sensibilisation :

- *Sensibilisation du grand public sur la préservation de la biodiversité forestière et des milieux naturels et sur les méthodes de conservation et de gestion des ressources naturelles.*
- *Organisation de sorties éducatives dans les forêts urbaines et périurbaines*
- *Visites guidées et journées portes ouvertes dans les parcs nationaux*
- *Journées d'information et de sensibilisation aux risques d'incendies de forêts*
- *Opérations de nettoyage des forêts*

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche Scientifique

Le ministère de l'Education Nationale prévoit plusieurs conférences à travers le Royaume portant sur l'éducation à l'environnement et au développement durable ainsi que plusieurs actions de sensibilisation des élèves et étudiants en milieux urbain et rural:

- *Organisation de réunions, débats, projections, conférences et caravanes pour sensibiliser le milieu universitaire*
- *Organisation de journées portes ouvertes et visites de différents sites à intérêt écologique, tels que la décharge de Fès, le Jardin expérimental, Muséum d'histoire naturelle de Marrakech, le Parc national d'Ifrane, l'Eco-musée d'Azrou...*
- *Organisation de campagnes de nettoyage et de recyclage*
- *Plantation d'arbres et organisation d'excursions botaniques pour les élèves dans des sites à intérêt biologique de la province de Taounate.*
- *Organisation d'un festival pour les jeunes sur la biodiversité les 9 et 10 avril à la Villa des arts à Rabat*

Ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur prévoit des actions de grande envergure au niveau de l'ensemble du territoire national. Ces actions porteront sur :

- *Des campagnes de nettoyage et de collecte des déchets*
- *Des campagnes de sensibilisation sur la nécessité de préserver l'environnement*
- *L'organisation de kermesses, de manifestations culturelles et sportives sur le thème de l'environnement mais aussi de concours pour inciter les habitants à embellir leurs quartiers*
- *L'organisation de tables rondes au sujet des aspects réglementaires et scientifiques liés à la protection de l'environnement...*

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Le ministère de l'agriculture et de la pêche prévoit plusieurs actions de sensibilisation portant sur différents aspects liés à la protection de l'environnement :

- *Une caravane de l'eau sillonnera les principaux bassins agricoles du Royaume pour sensibiliser les agriculteurs à la nécessité de préserver l'eau*
- *Une opération de plantation d'arganiers et de palmiers dattier auprès des agriculteurs et enfants d'agriculteurs et auprès des élèves des écoles rurales*
- *La présentation de l'impact du changement climatique sur l'agriculture marocaine aux étudiants de l'Institut Agronomique et Vétérinaire de Rabat et de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rabat*
- *La plantation d'un million de plants d'oliviers sur 7000 hectares au niveau de 7 Régions*
- *Le déploiement d'unités mobiles de sensibilisation à l'importance d'une pêche responsable. Ces unités se déplaceront au niveau des principaux ports et sites de pêche du Royaume.*

Ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies

Le ministère de l'Industrie et du commerce organisera plusieurs actions portant sur différents aspects de réglementations et de sensibilisations liés à la protection de l'environnement :

- *Stratégie de réglementation des sacs en plastique (contrôle, conventions, séminaires, ramassages etc)*
- *L'organisation de séminaires de communication et de sensibilisation autour du développement durable*
- *Exposition des innovations des industriels dans le domaine du développement durable à l'Espace Ecologie*
- *Mise en place d'un projet de rationalisation de la consommation de l'eau dans les entreprises industrielles*
- *Convention avec les Grandes et moyennes surfaces pour l'adoption de mesures volontaristes pour le respect de l'environnement.*
- *Exposition des innovations des industriels dans le domaine du développement durable au sein de l'Espace Ecologie.*

Ministère de l'Équipement et des transports

Le ministère de l'Équipement et des transports mènera des actions de sensibilisation transversales ainsi que des actions sur le terrain lors des Journées de participation :

- *Campagne de sensibilisation des usagers sur la propreté des autoroutes*
- *Promotion de l'utilisation des moyens de transport en commun*
- *Contrôle à blanc des gaz d'échappement des véhicules au niveau des Centres de visite technique*
- *Exercice de lutte contre la pollution marine au port de Mohammedia*
- *Journée de sensibilisation sur l'impact des projets routiers sur l'environnement*

Ministère du Tourisme

Le ministère du Tourisme, en coopération avec l'Office national marocain du tourisme, mènera plusieurs actions sur le terrain pour inviter les opérateurs et les touristes à observer les principes d'un tourisme responsable :

- *La tenue du Forum-Salon Ecorismo les 20 et 21 avril à Rabat présentant les solutions environnementales pour les professionnels du secteur*
- *Une campagne de sensibilisation des touristes marocains et étrangers sera menée au niveau des aéroports, ports et gares du Royaume et des guides du voyageur responsable seront distribués*
- *L'organisation des Journées du tourisme responsable au niveau des stations Azur (Mazagan, Mogador, Lixus et Saïdia)*
- *L'organisation des Journées vertes dans les écoles hôtelières et touristiques*

Ministère de la Jeunesse et des sports

Le ministère de la Jeunesse et des sports tiendra un programme ambitieux qui axera sa communication sur la jeunesse marocaine :

- *Le développement du nombre des clubs de l'environnement au sein des Maisons des jeunes et la vulgarisation de la culture environnementale parmi les jeunes. A ce sujet, une centaine de clubs de l'environnement seront créés dans les milieux urbain et rural.*
- *L'Organisation de concertations avec les jeunes au sujet de l'environnement à travers la tenue de Forums de la jeunesse dans les 16 régions du Royaume sur le thème de l'environnement*
- *L'Organisation d'un Concours national sur le thème de l'environnement en faveur des jeunes, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre.*
- *La tenue d'un Festival national des arts plastiques ayant pour thème la protection de l'environnement.*
- *Outre ces actions, le ministère de la Jeunesse mènera des actions de sensibilisation et de mobilisation d'enfants bénévoles dans des campagnes de nettoyage et organisera plusieurs manifestations culturelles s'articulant autour du thème de l'environnement (Festival de musique des jeunes, Rencontre internationale des jeunes...).*

Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace

Le ministère de l'Habitat s'est engagé à mener **7 actions** (**6 conférences et une d'animation**) du **13** au **25 avril** dans le cadre de la Journée de la Terre. Les conférences porteront sur les bonnes pratiques urbaines, le renouvellement urbain, la mobilité urbaine, les éco-villages, le rôle des documents d'urbanisme dans la préservation de l'environnement et la dimension environnementale du Code de l'urbanisme.

Sur le terrain, le ministère de l'Habitat entreprendra les actions suivantes :

- *La mise en place de poubelles de tri sélectif au niveau d'un quartier pilote de Tamesna,*
- *La sensibilisation des écoliers d'une école à Tamesna sur la préservation de l'environnement*
- *L'organisation d'une campagne de ramassage des sacs en plastique dans la ville nouvelle de Tamesna et le centre de Sidi Yahya des Zaers.*
- *La plantation de 50 000 arbres au niveau des projets urbanistiques des villes de Tamesna, Tamansourt, Marrakech et Meknès.*
- *La participation à l'Espace Ecologie*
- *La réalisation d'un éco-village dans la commune rurale de Sidi Ali Ben Hamdouch.*

Wilaya de la Région Rabat Salé Zemmour Zaër

La **W**ilaya a pour objectif de créer une ambiance festive et de marquer l'esprit symbolique de l'événement. **P**lusieurs manifestations et animations auront lieu du **17** au **24** dans toute la région de **R**abat.

- *Organisation d'ateliers de peinture et de dessin au profit des enfants, encadrés par des peintres dans les sites suivants :*
 - *Esplanade du Théâtre Mohammed V*
 - *Chellah*
 - *Musée de la Kasbah des Oudayas*
 - *Centre de l'association « Dar Al Mouwasat »*
 - *Maison des enfants d'Al Akkari*
 - *Centre de formation en théâtre de Diour Jamâa*
- *Organisation de l'exposition « La Terre vue du ciel » de Yann-Arthus Bertrand au Parc Ibn Sina*
- *Spectacles de sensibilisation pour enfants*
- *Dessin sur une toile de 300 m sur le thème de l'environnement*
- *Défilé de mascottes avec des messages incitant à la préservation des ressources naturelles*
- *Festival printanier des jeunes, organisé au Théâtre Mohammed V*
- *Projection de film sur la mémoire de Rabat*
- *Exposition de photos de la ville de Rabat et d'œuvres artistiques sur le thème de la nature et de l'environnement au théâtre Mohammed V*
- *Organisation d'un marathon féminin*

La communauté marocaine résidant à l'étranger, actrice majeure du développement économique du **M**aroc, apportera également son savoir-faire et ses énergies pour faire de cette manifestation un succès. **P**lusieurs organismes de la société civile représentant la communauté marocaine à l'étranger ont contribué avec leurs idées à nourrir ce projet et à inscrire dans la durée l'action des **M**arocains résidant à l'étranger en faveur du développement durable de leur pays d'origine.

Les entreprises citoyennes prennent part à cet événement !

Les entreprises, actrices majeures de notre économie, s'apprêtent à leur tour à prendre part à cet événement. Dans le cadre de rencontres organisées en partenariat avec la **CGEM** mais aussi à travers des rencontres **B to B** dans tout le **Maroc**, les entreprises marocaines ou étrangères implantées dans notre pays ont été sensibilisées à la nécessité d'agir pour l'environnement à l'occasion de la Journée de la Terre.

Plusieurs secteurs se sont d'ores et déjà engagés à mener des actions sur le terrain lors des Journées de **P**articipation, notamment les pétroliers, les cimentiers ou les banques. Ces groupements professionnels constituent d'excellents relais pour la **J**ournée de la **T**erre et organiseront des actions communes au niveau de leur secteur d'activité.

A travers des actions de nettoyage des rues, de collecte des sacs en plastique, de plantation d'arbres ou de tri des déchets, mais aussi des initiatives en interne, les entreprises démontreront leur implication dans la préservation durable de notre environnement.

Une plateforme Internet dédiée aux entreprises

Les entreprises pourront communiquer leurs actions vertes menées dans le cadre de la **J**ournée de la **T**erre et annoncer des projets s'inscrivant dans le développement durable (**conventions, certifications, accords avec les fournisseurs...**).

Sur le site Internet de la **J**ournée de la **T**erre, www.journeedelaterre.ma, une plateforme est dédiée aux entreprises pour leur proposer une série d'actions à mener et leur permettre de reporter leurs actions sur le terrain. Mise en place en collaboration avec un bureau d'études spécialisé dans l'efficacité environnementale, cette plateforme contient également un questionnaire à l'adresse des entreprises. Celles-ci peuvent à travers ce questionnaire déterminer leur politique de développement durable et d'identifier les enjeux ainsi que les types d'organismes qui leur permettront de structurer leur démarche environnementale.

Ces informations sont collectées, analysées et mises en ligne sur le site par le bureau d'études et permettront d'orienter les actions de la **CGEM** pour anticiper les besoins des entreprises en vue d'accompagner leurs efforts en terme de gestion de l'énergie. En inscrivant leurs actions en matière de maîtrise de l'énergie, de gestion des déchets ou de sensibilisation, les entreprises donnent ainsi toute la visibilité à leurs actions vertes et à leur engagement.

**Retrouvez toutes les actions des entreprises sur
www.journeedelaterre.ma**

Forte mobilisation de la société civile

Dans le cadre d'une collaboration avec le **Secrétariat d'Etat** à l'eau et à l'environnement, ainsi que d'autres départements, les associations opérant de manière régulière et permanente dans le domaine de l'environnement à travers tout le **Maroc** ont été contactées et invitées à apporter leur contribution au succès de cet événement. La société civile qui joue un rôle fondamental dans les chantiers de développement humain et d'amélioration du cadre de vie des citoyens, sera ainsi l'une des actrices majeures de ces journées.

Plus de **1 000 associations de quartiers** et **associations nationales** avec des **antennes locales** ont été informées sur la **Journée de la Terre**. Outre les associations agissant sur le terrain, des **ONG** à caractère **scientifique** et **académique** ont également été appelées à se mobiliser pour la **Journée de la Terre**. Certaines associations et **ONG** saisiront l'occasion de la **Journée de la Terre** pour lancer d'importants projets dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Le réseau associatif de la ville de **Rabat** travaillera à cette occasion dans un cadre participatif et festif qui couvrira les **4 arrondissements** de la ville : **Youssoufia, Yaacoub Mansour, Hassan** et **Hay Ryad-Agdal**.

Les associations travailleront aussi en étroite collaboration avec les écoles et les clubs environnementaux et mobiliseront des centaines d'écoliers, de volontaires et d'habitants des quartiers pour des opérations de :

- *Sensibilisation et de nettoyage*
- *Plantation d'arbres ;*
- *Réhabilitation de jardins ;*
- *Caravanes de sensibilisation ;*
- *Campings écologiques ;*
- *Ateliers de création artistique à partir du recyclage de produits ;*
- *Concours sportifs et artistiques autour du thème de l'environnement ;*
- *Visites de décharges, de stations de traitement des eaux, de jardins botaniques, d'écoles écologiques modèles...*

**Retrouvez toutes les actions des associations sur
www.journeedelaterre.ma**

Les artistes et athlètes pour l'environnement

En coordination avec le ministère de la Jeunesse et des sports et le ministère de la Culture, nos artistes et athlètes prendront également part à cet événement. **Porteurs des valeurs de solidarité, de partage et de préoccupation pour l'environnement, les artistes et athlètes marocains représentent un vecteur de communication privilégié pour sensibiliser la population et l'inciter à rejoindre le mouvement.** Ils participeront aux festivités de la Journée de la Terre au Maroc et animeront des ateliers de sensibilisation pour inciter la population au recyclage des objets et à la préservation de l'énergie.

Des prix pour récompenser les initiatives citoyennes

Afin de récompenser les efforts entrepris par les associations, les entreprises mais aussi par des centaines d'anonymes, en faveur de la protection de l'environnement, plusieurs prix récompenseront les initiatives citoyennes les plus ambitieuses dans le domaine de l'environnement, à l'occasion de la tenue du 40ème anniversaire de la Journée de la Terre au Maroc.

Prix Hassan II

Le Prix Hassan II pour l'environnement est décerné annuellement à une ou plusieurs personnes physiques ou morales, de droit public ou privé, en récompense de tout travail ou ensemble de travaux réalisés dans le Domaine de la recherche scientifique et ses applications, dans le Domaine de l'information, de l'éducation et de la communication et dans le Domaine des initiatives éco-citoyennes. Le prix sera décerné par un jury de 9 personnes qui évaluera les projets phare mis en œuvre au Maroc dans le domaine de l'environnement. La conception du Prix Hassan II a été confiée au célèbre designer marocain, Hicham Lahlou.

Prix de la Journée de la Terre

Pour marquer cet événement et inciter les différents acteurs à faire preuve d'initiative en matière de protection de l'environnement, l'Association de la Journée de la Terre saluera l'action de trois associations et de trois entreprises pour leur travail de sensibilisation ou d'actions vertes citoyennes.

C **CONTACTS PRESSE**

Agence Press & Vous

45 rue de Lourmel

75015 Paris

Tel : **01 44 37 00 19**

Fax : **01 40 59 84 18**

Paula Martins : paula.martins@press-et-vous.fr

Michele Douguet : michele.douguet@press-et-vous.fr

Pour s'inscrire dans une dynamique « verte » et respecter les idées qu'elle préconise, l'organisation de la Journée de la Terre envisage de réaliser son bilan Carbone avant et après l'événement pour l'ensemble des activités réalisées dans le cadre des préparatifs de la Journée de la Terre. Pour ce faire, l'organisation s'est appuyée sur l'expertise d'un bureau d'études spécialisé dans l'efficacité énergétique. Toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'organisation de la Journée de la Terre seront invitées à rapporter leurs déplacements et leur utilisation d'énergies pour établir des compensations qui se déploieront à travers des actions vertes (co-voiturage, faible utilisation du papier, utilisation de moyens de transport en commun, installation d'ampoules basse consommation...).



earth day 2010
Morocco

يوم الأرض و البيئة
journée de la terre

www.journeedelaterre.ma
www.earthday.net